

1. Préambule

Les parties reconnaissent ensemble que les présentes stipulations, en ce compris les conditions particulières détaillées dans la proposition d'accompagnement, ont été librement et préalablement négociées entre elles. Notamment les parties reconnaissent qu'aucune d'entre elles n'a tenté de soumettre l'autre à des obligations significativement déséquilibrées dans leurs droits et obligations. Le présent contrat et ses éventuelles annexes reflètent donc la volonté des parties librement exprimée à cet effet.

2. Contenu et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente détaillent les droits et obligations de Cyril Coulhon, Siret 93813559700012, APE 8690F, dont le siège social est 174 Avenue de Castres, 31500 Toulouse (ci-après le « Prestataire »), ainsi que ceux du Client dans le cadre des prestations fournies par le Prestataire (ci-après la ou les « Prestation(s) »), telles que décrites dans sa proposition d'accompagnement.

Toute Prestation réalisée par le Prestataire implique donc, dès la validation d'une proposition d'accompagnement, la connaissance préalable et l'adhésion sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévalent sur tout autre document, notamment sur toutes conditions générales d'achat qui seront donc inopposables au Prestataire, à défaut d'acceptation, même s'il en a eu connaissance.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et de Prestation de Services et les avoir acceptées préalablement à sa commande ou à son achat immédiat.

3. Commande

Toute prise de rendez-vous, quel qu'en soit le moyen, engage les deux parties. Le prestataire s'engage à assurer la prestation et le Client s'engage à honorer le rendez-vous.

4. Prix

Le tarif est libre. Si aucun autre arrangement n'est pris en amont entre les parties au moment de la commande, le tarif minimum est de 20€ par séance.

5. Modalités et délais de paiement

Le paiement est du au terme de la prestation. Aucun acompte n'est à verser avant la prestation. Le paiement se fait en espèce ou chèque à l'ordre de Cyril Coulhon. Un délai de paiement de 5 jours peut être accordé après accord des deux parties. Sauf accord préalable des deux parties, la facture ne sera émise qu'à réception du paiement.

6. Retard de paiement

Tout retard de paiement entraînera la suspension, voire l'annulation définitive des prestations convenues.

En cas de rejet bancaire, le Client s'engage à rembourser les frais facturés au prestataire par la banque.

7. Annulation

La prestation peut-être annulée par les deux parties jusqu'à 4 heures avant le début théorique de la prestation. Aucune des deux parties ne peut annuler la prestation sans avoir communiqué son souhait d'annulation au Prestataire par téléphone, sms ou email.

8. Obligations du Prestataire

Les engagements du Prestataire constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les Prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage, ainsi que, le cas échéant, conformément aux conditions particulières du contrat.

9. Obligations du Client

Afin de faciliter la bonne exécution des Prestations, le Client s'engage à fournir au Prestataire, dans les délais nécessaires, toutes informations et documents utiles à la bonne exécution de la Prestation ; et à avertir directement le Prestataire de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution de la Prestation.

10. Force majeure

La responsabilité du Prestataire sera entièrement dégagée si l'inexécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou l'autre ou de la totalité des obligations mises à sa charge et prévues par les présentes Conditions Générales de Vente, résulte d'un cas de force majeure ou d'une intervention du Client visant à entraver la bonne réalisation de la prestation.

Pour l'application des présentes Conditions Générales de Vente, la force majeure se définit comme un événement imprévisible et/ou inévitable au sens de l'article 1218 du Code civil, et indépendant de la volonté du Prestataire, comme par exemple, sans que cette liste soit limitative, une guerre, une catastrophe naturelle, une épidémie, un événement de nature à entraver la bonne marche de l'entreprise tel qu'un incendie, une inondation, une interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, une grève totale ou partielle quelle qu'en soit la nature telle qu'une grève des transports ou des services postaux.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du Prestataire qui, dans le cas où le retard qui en résulterait le justifierait, se réserve la possibilité de demander la résiliation du contrat, sans être tenue de verser une quelconque indemnité et en conservant le bénéfice des sommes dues à la date de la demande de résiliation.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du Prestataire qui, dans le cas où le retard qui en résulterait le justifierait, se réserve la possibilité de demander l'annulation de la commande.

11. Protection des données à caractère personnel

Le Prestataire déclare et garantit que les données à caractère personnel du Client sont collectées et traitées dans la limite de ce qui est strictement nécessaire au traitement de la proposition d'accompagnement et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, et ce en conformité avec le règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la législation applicable n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite Loi Informatique et Libertés, telle que modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Ces données seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente et, au maximum, pendant une durée qui n'excédera pas cinq ans à compter de la date de signature de la proposition d'accompagnement, sauf si le Client exerce, dans les conditions prévues ci-dessous, l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation et la réglementation en vigueur ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le Client dispose du droit d'accéder à ses données personnelles, d'en demander la rectification, la portabilité et l'effacement, ou encore en limiter le traitement. Le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, le Client peut exercer ses droits précédemment énumérés en adressant sa demande par courrier à l'adresse du siège social du Prestataire, à l'attention du Responsable du traitement des données à caractère personnel, lequel disposera d'un délai d'un mois, à compter de la réception de la demande, pour y répondre.

En acceptant les présentes conditions générales, le Client donne son accord exprès au traitement de ses données à caractère personnel.

12. Droit applicable et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre Cyril Coulhon et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

A défaut de règlement amiable avec le médiateur, tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, y compris avant dire droit et nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie, sera de la compétence du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.